

MAIRIE

23460 SAINT PIERRE BELLEVUE ☎ **05.55.64.95.31**

Saint Pierre Bellevue, le 20 Décembre 2019.

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2019**

Séance du 20 Décembre 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pateyron, Maire.

Étaient présents : Messieurs Jean-Louis PATEYRON - René GRAZEILLES - Jean-Louis BINETTE et Pierre Marie NOURRISEAU - Mesdames Martine TRUFFINET et Eugénia CALVET.

Était excusé : Jean TIXIER (procuration à Martine TRUFFINET) - Pierre LECLERC - Céline REGLIONI (procuration à Jean-Louis PATEYRON) - et Éric

Secrétaire de séance : Mme Merle.

⇒ Adoption du procès-verbal de la réunion précédente

Après lecture, le compte-rendu de la précédente réunion, ne soulevant aucune observation, est adopté à l'unanimité.

⇒ Autorisation des dépenses d'investissement avant le VOTE du BUDGET 2020

Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de mandater, début 2020, des dépenses imputées à la section d'investissement (Reste à Réaliser), avant le vote du budget 2020, correspondant à 25% des dépenses d'investissement inscrites au BP 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

⇒ Approbation du rapport provisoire de la CLECT pour 2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : d'approuver le rapport provisoire pour l'année 2020 de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées, en date du 27 novembre 2019.

⇒ Matériels Boulangerie

Le pétrin actuel étant trop gros (150kg de pâte), le conseil municipal souhaite le faire reprendre et en acheter un plus petit (50kg de pâte) : 2 devis ont été étudiés.

- DITO SAMA sans SAV et sans reprise de l'ancien matériel

- SEMAP avec SAV et reprise de l'ancien.

Le conseil valide le devis de SEMAP.

Suite au besoin de la nouvelle société et afin de réduire le temps de chauffe du four actuel, le conseil décide de demander un devis à la société SEMAP et BOVIDA pour l'achat d'un four ventilé et d'une étuve.

Le conseil décide à l'unanimité de déposer une demande DETR pour financer ce matériel. (40%)

Le coût estimé de cette dépense s'élève à 18 658.76 € H.T.

Subvention	7 463.50 €
Autofinancement	11 195.26 €

Le petit pétrin qui était jusqu'alors en panne a été réparé par Monsieur PAOLI.

⇒ Logement boulangerie.

Afin de réduire la consommation énergétique dans cet appartement, le conseil pense à installer un conduit de cheminée afin de pouvoir brancher un poêle à granulés qui restera lui à la charge de la locataire. Des demandes de devis sont en cours.

⇒ PREAU Auberge du Compeix

Après avoir consulté plusieurs entreprises, le préau actuel ne pourra pas supporter le bardage souhaité par le locataire. Le conseil décide de faire des demandes de devis pour chiffrer le coût éventuel de sa reconstruction intégrale.

⇒ ETUDE SDEC

Le SDEC a établi une étude sur tous les bâtiments accueillant du public. Cette étude est mise à la disposition des conseillers.

⇒ QUESTIONS DIVERSES

- **INTERCONNEXION** : Le devis de la société SOGEA est toujours en cours.
- **SDEC** : Une étude sur les installations énergétiques est mise à la disposition des conseillers.

La séance est levée à 19h30.

